

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN et le jeudi 16 décembre à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 10 décembre 2021, s'est réuni en mairie dans la salle René DASSÉ, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 10 décembre 2021
Nombre de présents	29	
Nombre de pouvoirs	6	Date de l'affichage : 21 décembre 2021
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAUULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUMESEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Julien RELAUX, M. Benoît LAMIABLE, Mme Fanny MESPLET, M. Yves LOUME, Mme Géraldine MADOUNARI.

POUVOIRS :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE a donné pouvoir à M. Pascal DAGES,
M. Julien RELAUX a donné pouvoir à M. Grégory RENDÉ,
M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Mylène HENAUULT,
Mme Fanny MESPLET a donné pouvoir à Mme Florence PEYSALLE,
M. Yves LOUMÉ a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI,
Mme Géraldine MADOUNARI a donné pouvoir à M. Bruno JANOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS.

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX AU 1ER JANVIER 2022

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU la délibération du conseil municipal en date du 19 décembre 2019, relative aux tarifs municipaux en vigueur,

VU l'avis favorable de la commission Finances et administration générale du 8 décembre 2021.

CONSIDERANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, il est proposé dans certains domaines, de fixer de nouveaux tarifs municipaux, selon les propositions indiquées dans le tableau ci-annexé,

CONDIDERANT que dans le cas où la collectivité ne serait pas en mesure d'assurer les prestations pour lesquelles les abonnés ou usagers auraient acquitté les tarifs indiqués, il serait alors proposé de décider du principe de remboursement proratisé de ces personnes sur la base d'un état, établi par le service concerné, auquel seraient joints les relevés d'identité bancaires,

CONDIDERANT que dans le cas où la collectivité ne serait pas en mesure d'assurer les prestations pour lesquelles les abonnés ou usagers auraient acquitté les tarifs indiqués dans d'autres délibérations spécifiques approuvées en conseil municipal et pour d'autres prestations que celles énumérées ici, il serait alors proposé de décider du principe de remboursement proratisé de ces personnes sur la base d'un état, établi par le service concerné, auquel seraient joints les relevés d'identité bancaires.

Les tarifs indiqués sur le tableau en pièce jointe, seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2022.

SUR PROPOSITION DE Mme HENault Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE, celles de Mme Axelle VERDIÈRE BARGAOUÏ, M. Yves LOUMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Axelle VERDIÈRE BARGAOUÏ), Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, Mme Géraldine MADOUNARI (ayant donné pouvoir à M. Bruno JANOT),

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs municipaux selon les propositions indiquées dans le tableau ci-annexé,

DÉCIDE du principe de remboursement proratisé des abonnés ou usagers, lorsque le service pour lequel ils se sont acquittés du tarif, ne peut être rendu du fait de la collectivité et cela, aussi bien pour les tarifs indiqués en pièce jointe que pour les tarifs faisant l'objet d'autres délibérations spécifiques.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulbos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

TARIFS MUNICIPAUX A COMPTER DU 1ER JANVIER 2022 : ANNEXE A LA DELIBERATION DU 16/12/2021

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2022
	au 01/01/2020		
CONCESSIONS CIMETIERES			
• Cimetière Ht St Vincent			
Tombe 2m2 (2 places superposées) - 15 ans	46,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	53,00 €
Tombe 4m2 (2 places côte à côte) - 15 ans	46,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	53,00 €
Caveau 3m2 - 30 ans -	247,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	284,00 €
Caveau 5m2 - 30 ans -	410,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	471,00 €
Caveau 6m2 - 30 ans -	493,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	567,00 €
Caveau 3m2 - 50 ans -	418,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	575,00 €
Caveau 5m2 - 50 ans -	695,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	876,00 €
Caveau 6m2 - 50 ans -	834,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	1 238,00 €
Columbarium -cavurne- 15 ans -	460,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	529,00 €
Columbarium -cavurne- 30 ans -	780,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	897,00 €
• Cimetières St Vincent & St Pierre			
(caveau ayant fait l'objet d'une procédure de reprise)			
Caveau 3m2 - 50 ans -	667,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	767,00 €
Caveau 5m2 - 50 ans -	1 016,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	1 168,00 €
Caveau 6m2 - 50 ans -	1 435,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	1 650,00 €
• Cimetière St Pierre			
Columbarium - 15 ans	460,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	529,00 €
Columbarium - 30 ans	780,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	897,00 €
• Dépositoires			
3 premier mois (montant par mois)	22,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	25,00 €
3 mois suivants (montant par mois)	41,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	47,00 €
6 mois suivants (montant par mois)	80,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	92,00 €
• Dispersion au jardin du souvenir avec plaque nominative			
	30,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	30,00 €
ETAT-CIVIL			
• Etat-civil : duplicata de livret de famille (par unité)			
			15,00 €
DROITS DE STATIONNEMENT SUR VOIE PUBLIQUE			
• Entrepreneurs pour travaux par place de stationnement et par jour			
avec minimum forfaitaire de 16 €	3,10 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,10 €
	16,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	16,00 €
<i>Entreprises & prestataires travaillant pour les services municipaux</i>			
<i>associations caritatives pour actions sociales</i>			
<i>Concessionnaires d'énergie et de téléphonie</i>			
	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
			gratuit
• Stationnement des taxis par mois			
	6,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	7,00 €
• Stationnement petit train par mois			
	125,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	125,00 €
REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL			
• Occupation temporaire des entrepreneurs pour travaux			
le m²	0,22 €	delib n° 27 du 19/12/2019	0,22 €
avec minimum forfaitaire de	16,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	16,00 €
<i>Entreprises & prestataires travaillant pour les services municipaux</i>			
<i>Concessionnaires d'énergie et de téléphonie</i>			
	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
			gratuit
• Manifestations commerciales			

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2022
	au 01/01/2020		
Ventes au déballage par ml et par manifestation	1,30 €	delib n° 27 du 19/12/2019	1,50 €
Stand occasionnel par ml (hors fêtes de Dax)	5,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	5,50 €
Étalage supplémentaire par ml (manifestations occasionnelles)(hors fêtes de Dax)	5,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	5,50 €
Vente au déballage organisée par une association à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
• Carrousel en bois forfait par mois	23,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	25,00 €
• Marchants ambulants hors manifestations commerciales et fêtes de DAX			
Camion restauration rapide par jour forfait de	25,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	27,00 €
Chariot par jour forfait de	11,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	12,00 €
Tréteaux / présentoirs par jour forfait de	22,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	24,00 €
Camion outillage par jour forfait de	65,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	72,00 €
Véhicules d'exposition forfait au jour	60,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	65,00 €
forfait par jour supplémentaire pour un véhicule d'exposition	15,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	17,00 €
• Manèges hors fêtes de DAX par jour et m²	25,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	27,00 €
• Cirques et expositions diverses :			
jusqu'à 300 m² par jour	60,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	70,00 €
de 301 à 800 m² par jour	140,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	155,00 €
au delà de 800 m² par jour	200,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	220,00 €
• Installations de constructions légères (chalet, bureau de vente.....)			
par m² et par mois	6,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	7,00 €
• Kiosques ville balcons de l'Adour par m2 et par mois	5,50 €	delib n° 27 du 19/12/2019	6,00 €
• Terrasses			
par m² et par mois	1,60 €	delib n° 27 du 19/12/2019	2,00 €
avec emprises couvertes et fermées par m² et par mois	6,50 €	delib n° 27 du 19/12/2019	7,00 €
sur platelage, par m² et par mois	3,40 €	delib n° 27 du 19/12/2019	4,00 €
occasionnelle hors fête de Dax par m² et par jour	5,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	6,00 €
chevalet par an	55,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	60,00 €
Comptoir occasionnel par ml et par jour hors fêtes de Dax			25,00 €
Extension terrasses annuelles par m2 et par mois hors fêtes de Dax			4,00 €
Installation équipement léger (pergola, point de vente avancé,...) par m2 et par mois hors fêtes de Dax			6,00 €
Podium animation jusqu'à 20 m2 par jour hors fêtes de Dax			20,00 €
Parasol chauffant à l'unité par an			60,00 €
• Commerces de détail			
Étalage par m² et par mois	6,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	6,50 €
Chevalet par an	55,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	60,00 €
Présentoir à journaux gratuits par an	35,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	60,00 €
Rôtissoire par an	100,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	110,00 €
Glacier par an	50,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	55,00 €
Distributeur de boissons par an	100,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	110,00 €
Étalage de véhicules par place de stationnement par an	300,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	300,00 €
Mannequin à l'unité par an			20,00 €
• Installation sans autorisation au m2 par jour	2,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	2,50 €
BIBLIOTHEQUE			

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2022
	au 01/01/2020		
-Habitant du Grand Dax (abonnement valable un an)	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
-Habitant hors du Grand Dax : moins de 18 ans (abonnement valable un an)	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
-Habitant hors du Grand Dax : plus de 18 ans (abonnement valable un an)	13,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	15,00 €
-Touristes, curistes (abonnement valable 3 semaines)	6,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	10,00 €
-coût de la carte code-barre	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
-prêts de 3 jeux de grande taille par jour (tarif indiqué pour la journée)			10,00 €
-remboursement forfaitaire livre et livre audio (tarif par unité)			15,00 €
-remboursement forfaitaire jeux de société (tarif par unité)			25,00 €
-remboursement forfaitaire DVD et jeux vidéo (tarif par unité)			45,00 €
MUSEE DE BORDA ET CHAPELLE DES CARMES			
• Droits d'entrées			
Billet entrée exposition temporaire	2,70 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,00 €
Billet groupe (plus de 10 personnes)	2,50 €	delib n° 27 du 19/12/2019	2,50 €
<u>Bénéficiaires tarif groupe :</u>			
Groupe (à partir de 10 personnes)			
Personnes individuelles ayant effectué un don au musée (souscription Fondation du Patrimoine pour la restauration du site antique) à partir de 15 € dans la limite de 25% de contrepartie autorisée par la loi			
Parcours urbain			2,00 €
Supplément visite commentée			1,00 €
Supplément animation			1,00 €
Supplément Musée à emporter			1,00 €
Exonération du droit d'entrée + suppléments (hors musée à emporter)			
<i>Musée de Borda : 1er dimanche du mois</i>			
<i>Jeunes de moins de 18 ans</i>			
<i>Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, du minimum vieillesse et de l'ASPA (sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois)</i>			
<i>Enseignants en préparation de visites, groupes scolaires, étudiants</i>			
<i>Personnes en situation de handicap : grands mutilés de guerre et grands handicapés civils détenteurs de la carte d'invalidité ou CDAPH (présentation de la carte d'invalidité)</i>			
<i>Accompagnateurs de personnes en situation de handicap (présentation de la carte d'invalidité)</i>			
<i>Journalistes, titulaires de la carte Culture ou d'une carte professionnelle de musées, membres des associations de musée AGCCPF, de l'ICOM, enseignants en préparation de visite, professionnels des offices de tourisme et des syndicats d'initiative des Landes</i>			
<i>Partenaires des expositions temporaires</i>			
<i>Invités dans le cadre d'actions de développement local</i>			
<i>Invités à titre protocolaires</i>			
<i>Membres de la société de Borda</i>			
<i>Donateurs individuels souscription Fondation du Patrimoine pour la restauration du site antique (auteur d'un don minimum de 50 €) valable 1 an à compter de la date au dos, dans la limite de 25% de contrepartie autorisée par la loi</i>			

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2022
	au 01/01/2020		
REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE SPORTIF ET DE LOISIRS			
• Dts d'entrées trinquet et mur à gauche du stade Colette Besson			
associations et établissements scolaire non domiciliés à Dax, comité d'entreprises, particuliers 1h	15,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	15,00 €
créneau de 1h pendant 4 semaines	50,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	50,00 €
créneau de 1h pendant 12 semaines	150,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	150,00 €
Ligue et Fédération de pelote basque 1h	10,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	10,00 €
Associations sportives dacquoise de pelote (entraînement année sportive septembre à juin)	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
Associations de pelotes communes voisines (entraînement année sportive septembre à juin)	450,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	450,00 €
location du trinquet à la demi journée pour les manifestations de pelote dont l'entrée est gratuite	10 €/h	delib n° 27 du 19/12/2019	10 €/h
location du trinquet à la journée pour les manifestations de pelote dont l'entrée est gratuite	10 €/h	delib n° 27 du 19/12/2019	10 €/h
Associations sportives dacquoise de pelote	gratuit	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuit
location du trinquet à la journée et du mur de gauche pour les manifestations de pelote dont l'entrée est payante			
-Ligue et Fédération de pelote basque et autres associations	400,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	400,00 €
-Associations sportives dacquoises de pelote	300,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	300,00 €
• Dts d'entrées Parc du Sarrat			
- Visites guidées			
tarif normal	4,20 €	delib n° 27 du 19/12/2019	4,20 €
tarif réduit (groupes, promotions diverses.....)	3,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,00 €
scientifiques ou membres d'associations paysagistes ou environnementales		delib n° 27 du 19/12/2019	
membres de la S.O.M.Y.L.A		delib n° 27 du 19/12/2019	
membres de sociétés mycologiques		delib n° 27 du 19/12/2019	
- Droit d'entrée pour reportage photos pour mariage			
Forfait sur la base de 10 entrées à prix réduit	30,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	30,00 €
AUTRES REDEVANCES ET DROITS			
• Sanisettes			
tarif entrées	gratuité	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuité
HALLES ET MARCHES			
étal simple par m2 et par mois	10,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	10,00 €
étal avec hotte par m2 et par mois	11,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	11,00 €
étal avec chambre froide par m2 et par mois	11,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	11,00 €
étal avec hotte et chambre froide par m2 et par mois	12,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	12,00 €
étal avec hotte, chambre froide et chambre sèche par m2 et par mois			13,00 €
participation aux charges collectives par m2 et par mois	2,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	2,00 €
CARREAU DES HALLES			
Table seule	5,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	5,50 €
Petite vitrine seule (- de 1,20m)	7,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	8,00 €
Petite vitrine + table	8,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	9,00 €
Vitrines moyen modèle (volailles et gras) (de 1,20 à 1,60m)	11,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	12,00 €
Vitrines grand modèle (volailles et gras) (+ de 1,60m)	13,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	14,00 €

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2022
	au 01/01/2020		
Forfait petit producteur sans volailles	2,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	2,50 €
Forfait petit producteur avec volailles	3,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,50 €
<u>Abonnement trimestriel en ML</u>			
Abonnement table seule	60,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	64,00 €
Abonnement petite vitrine seule (- de 1,20m)	84,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	94,00 €
Abonnement petite vitrine + table	104,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	106,00 €
Abonnement vitrines moyen modèle (volailles et gras)(de 1,20 à 1,60m)	132,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	141,00 €
Abonnement vitrines grand modèle (volailles et gras) (+ de 1,60m)	156,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	164,00 €
<u>Commerçants non sédentaires passagers (longueur du stand en ML)</u>			
Forfait par mètre linéaire	3,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,00 €
<u>MARCHE du SAMEDI (marché des halles)</u>			
<u>MARCHE du DIMANCHE (marché des trois pigeons)</u>			
de 1 à 2 ml	2,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	2,50 €
de 2 à 3 ml	5,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	5,50 €
de 3 à 4 ml	6,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	6,50 €
de 4 à 6 ml	7,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	8,00 €
de 6 à 7 ml	8,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	9,00 €
de 7 à 8 ml	9,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	10,00 €
de 8 à 10 ml	10,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	11,00 €
de 10 à 12 ml	12,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	13,00 €
de 12 à 15 ml	15,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	16,50 €
de 15 à 18 ml	16,50 €	delib n° 27 du 19/12/2019	18,00 €
de 18 à 20 ml	18,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	20,00 €
de 20 à 22 ml	19,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	21,00 €
plus de 22 ml	25,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	27,50 €
Stand avec petite vitrine (- de 1 m)	7,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	8,00 €
Remorque magasin (- de 3 m)	7,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	8,00 €
Remorque magasin (entre 3 et 5 m)	8,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	9,00 €
Remorque magasin (plus de 5 m)	12,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	13,00 €
Stand avec petite rotissoire (jusqu'à 1,5 m)	8,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	9,00 €
Stand avec grande rotissoire (au-delà de 1,5 m)	12,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	13,00 €
Petite vitrine (de 0,50 jusqu'à 1,50 m)	10,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	11,00 €
Grande vitrine (au delà de 1,50 jusqu'à 2 m)	12,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	13,00 €
Très grande vitrine (+ de 2 m)	32,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	35,00 €
Camion magasin moins de 4 m	7,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	8,00 €
Camion magasin de 4 à 5 m	8,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	9,00 €
Camion magasin plus de 5 m	10,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	11,00 €
Forfait démonstrateur	10,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	11,00 €
Passager au ml	2,50 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,00 €
<u>ABONNEMENT trimestriel MARCHE du SAMEDI (marché des Halles)</u>			
<u>ABONNEMENT trimestriel MARCHE du DIMANCHE (marché des trois pigeons)</u>			
de 1 à 2 ml	23,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	29,00 €
de 2 à 3 ml	58,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	64,00 €
de 3 à 4 ml	70,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	76,00 €
de 4 à 6 ml	82,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	94,00 €

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2022
	au 01/01/2020		
de 6 à 7 ml	92,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	105,00 €
de 7 à 8 ml	105,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	117,00 €
de 8 à 10 ml	117,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	129,00 €
de 10 à 12 ml	141,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	153,00 €
de 12 à 15 ml	176,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	194,00 €
de 15 à 18 ml	193,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	211,00 €
de 18 à 20 ml	211,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	235,00 €
de 20 à 22 ml	223,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	247,00 €
plus de 22 ml	287,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	323,00 €
Stand avec petite vitrine (- de 1 m)	82,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	94,00 €
Remorque magasin (- de 3 m)	82,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	94,00 €
Remorque magasin (entre 3 et 5 m)	94,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	106,00 €
Remorque magasin (plus de 5 m)	141,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	153,00 €
Stand avec petite rotissoire (jusqu'à 1,5 m)	94,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	106,00 €
Stand avec grande rotissoire (au-delà de 1,5 m)	141,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	153,00 €
Petite vitrine (de 0,50 jusqu'à 1,50 m)	116,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	129,00 €
Grande vitrine (au delà de 1,50 jusqu'à 2 m)	126,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	153,00 €
Très grande vitrine (+ de 2 m)	376,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	411,00 €
Camion magasin moins de 4 m	84,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	94,00 €
Camion magasin de 4 à 5 m	88,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	106,00 €
Camion magasin plus de 5 m	110,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	129,00 €
Commerçants non sédentaires passagers (longueur du stand en ML)			
• Brocante (brocante des Halles) par jour et par place	12,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	13,00 €
• Brocante enfantine	4,30 €	delib n° 27 du 19/12/2019	5,00 €
• Vide grenier organisé par la mairie par ml	2,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,00 €
• Marché aux fleurs - forfait au ml	2,50 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,00 €
STATIONNEMENT VOIRIE			
• Zone verte			
1 h			
2 h			
• Zone bleue			
1 h	Voir délibération		Voir délibération
1 h 40	13 du		13 du
4 h	20/07/2017		20/07/2017 et 4
8 h			du 08/11/2021
<i>1/2 h incluse dans durée maximum autorisée par carte magnétique limitée à une fois par jour Dimanche et jours fériés, fêtes de DAX, fêtes de fin d'année</i>			
FACTURATION DE TRAVAUX			
• travaux			
Main d'œuvre à l'heure	22,60 €	delib n° 27 du 19/12/2019	22,60 €
• Véhicules et matériels			
Camion à l'heure	15,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	15,00 €

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2022
	au 01/01/2020		
Véhicule léger à l'heure	8,50 €	delib n° 27 du 19/12/2019	8,50 €
Tracto-pelle à l'heure	24,70 €	delib n° 27 du 19/12/2019	24,70 €
Élévateur à l'heure	24,30 €	delib n° 27 du 19/12/2019	24,30 €
Compresseur à l'heure	15,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	15,00 €
Tronçonneuse à l'heure	7,40 €	delib n° 27 du 19/12/2019	7,40 €
Fourgon à l'heure	10,40 €	delib n° 27 du 19/12/2019	10,40 €
Groupe électrogène à l'heure	3,00 €	delib n° 27 du 19/12/2019	3,00 €
Carotteuse à l'heure	15,60 €	delib n° 27 du 19/12/2019	15,60 €
Nacelle à l'heure	46,30 €	delib n° 27 du 19/12/2019	46,30 €
SALLES MUNICIPALES : TARIFS LOCATION			
- journée pour les formations, colloques et autres manifestations organisées par le CNFPT	gratuité	delib n° 27 du 19/12/2019	gratuité
ESPACE DE LA VIE ASSOCIATIVE : TARIFS REPROGRAPHIE			
Pour les associations dacquoises ou oeuvrant sur le territoire communal :			
-photocopies A4 couleur	0,079 €	delib n° 27 du 19/12/2019	0,08 €
-photocopies A4 noir et blanc	0,038 €	delib n° 27 du 19/12/2019	0,04 €
-photocopies A3 couleur	0,085 €	delib n° 27 du 19/12/2019	0,09 €
-photocopies A3 noir et blanc	0,045 €	delib n° 27 du 19/12/2019	0,05 €